

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

*Lundi 4 novembre 2024*

Présent(e)s : Joris HURIOT, Francis GUILLET, Edouard MAILLARD, Gérard VOIRIN, Bruno HURIOT, Christine MARCHAL LABAYE, Janine TRELAT, Silvia ROPA, Dominique THOMAS, Mathilde BERTRAND

Excusé(e)s : Jérémy VALANCE, Christelle LOMBARD, Magali GRANGY (pouvoir à TRELAT Janine)

*Secrétaire de séance : Christine MARCHAL LABAYE*

1. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 2 septembre 2024

Unanimité

2. Approbation du compte-rendu des décisions exercées par le Maire par délégation du conseil municipal (délibération n°20/2020 du 08/06/2020)

Unanimité

3. Compte-rendu des décisions exercées par le Maire par délégation du conseil municipal (délibération n°89/2021 du 14/12/2021)

Unanimité

4. Rénovation énergétique et durable du bâtiment regroupant la mairie et l'école primaire avec création d'une chaufferie bois centralisée pour divers bâtiments publics – Attribution lot 13

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que le lot 13 « Peinture – Nettoyage », initialement attribué à l'entreprise *AL Renov* dans le cadre du marché public de rénovation énergétique et durable du bâtiment regroupant la Mairie et l'école primaire avec création d'une chaufferie bois centralisée pour divers bâtiments publics a été résilié aux torts de l'entreprise à compter du 24 septembre dernier. Aussi, plusieurs entreprises ont été contactées pour intervenir sur ce chantier. *Chromatic 88* est proposée d'être retenue.

Unanimité

5. Compte-rendu des décisions exercées par le Maire par délégation du conseil municipal (délibération n°48/2024 du 02/09/2024)

Unanimité

6. Communauté de Communes Mirecourt Dompaire

*Attribution de compensation définitive 2024 :*

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que le montant définitif, versé par la Communauté de Communes, s'élève à 174 160,00 € pour l'année 2024.

Unanimité

*Rapport d'activité 2023 :*

Monsieur le Maire précise que le rapport a été envoyé aux élus municipaux. Il en expose les principaux points d'informations.

Le Conseil Municipal en prend acte.

*Rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif de l'année 2023 :*

Monsieur le Maire précise que le rapport a été envoyé aux élus municipaux. Il en expose les principaux points d'informations.

Le Conseil Municipal en prend acte.

*Rapport sur le prix et la qualité du service de prévention et de gestion des déchets de l'année 2023 :*

Monsieur le Maire précise que le rapport a été envoyé aux élus municipaux. Il en expose les principaux points d'informations.

Le Conseil Municipal en prend acte.

7. Avis sur les demandes d'adhésion des communes de DERBAMONT et VAUBEXY au Syndicat d'Eau Potable de la Région Mirecurtienne

Monsieur la Maire rappelle à l'assemblée que le Syndicat intercommunal d'eau potable de la région mirecurtienne gère son service public à caractère industriel et commercial en régie, dont le périmètre d'intervention est intégralement compris dans celui d'un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre, en l'occurrence celui de la communauté de communes Mirecourt Dompaire.

Monsieur le Maire expose que la commune de Derbamont et celle de Vaubexy ont sollicité leur adhésion au syndicat afin de transférer, au syndicat, la compétence « eau potable » au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Monsieur le Maire précise que, par délibération du 10 octobre 2024, le comité du syndicat intercommunal d'eau potable de région mirecurtienne a approuvé l'adhésion des communes concernées au syndicat. Le périmètre d'intervention du syndicat est donc modifié, les communes membres sont appelées à se prononcer.

Unanimité

#### 8. Création d'un poste de rédacteur à temps non complet

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que Virginie BERBERAT peut accéder au grade de rédacteur territorial – fonctions de secrétaire général de Mairie – par voie de promotion interne.

Unanimité

#### 9. Adhésion à la mission mutualisée RGPD proposée conjointement par le Centre de Gestion des Vosges et celui de Meurthe-et-Moselle

Monsieur le Maire expose à l'assemblée le projet de convention pour la période 2025-2026 à la mission mutualisée d'accompagnement à la mise en conformité des activités de traitements de données personnelles avec les dispositions du règlement général sur la protection des données « RGPD ». Cette convention est proposée conjointement par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Vosges et celui de Meurthe-et-Moselle.

Unanimité

#### 10. Proposition d'adhésion au contrat d'assurance statutaire 2025-2028 par le Centre de Gestion des Vosges

Monsieur le Maire rappelle que la commune a mandaté, par délibération, le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Vosges afin de négocier un contrat d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge.

Il est proposé de retenir l'offre suivante : remboursement des indemnités journalières à hauteur de 100 % :

- Contrat CNRACL : franchise 30 jours sur la garantie « maladie ordinaire ». Aucune franchise sur les autres risques.

- Contrat IRCANTEC : franchise 30 jours sur la garantie « maladie ordinaire ». Aucune franchise sur les autres risques.

Unanimité

#### 11. Point supplémentaire : Décision modificative au budget

Monsieur le Maire présente la décision modificative à adopter au budget de la collectivité :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 60621 : Combustibles	1 000,00	
D 615231 : Entretien et réparations sur voiries	2 800,00	
D 622 : Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	5 000,00	
D 6288 : Autres services extérieurs	5 000,00	
<b>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</b>	<b>13 800,00</b>	
D 231-307 : AMENAGEMENT SECOND AXE TRAVERSE		320 750,00
<b>TOTAL D 23 : Immobilisations en cours</b>		<b>320 750,00</b>
D 66111 : Intérêts réglés à l'échéance		16 605,00
<b>TOTAL D 66 : Charges financières</b>		<b>16 605,00</b>
R 6419 : Remboursements sur rémunérations du personnel		2 805,00
<b>TOTAL R 013 : Atténuations de charges</b>		<b>2 805,00</b>
R 1322-307 : AMENAGEMENT SECOND AXE TRAVERSE		135 750,00
R 1323-307 : AMENAGEMENT SECOND AXE TRAVERSE		150 000,00
R 13251-307 : AMENAGEMENT SECOND AXE TRAVERSE		35 000,00
<b>TOTAL R 13 : Subventions d'investissement</b>		<b>320 750,00</b>

Unanimité

#### 12. Point supplémentaire : Fonds de concours auprès de la Communauté de Communes Mirecourt Dompaire

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'un fonds de concours de 2 000,00 € peut être sollicité auprès de la Communauté de Communes suite aux dégâts subis, par la commune, liés à la catastrophe naturelle du 1<sup>er</sup> août 2024. Les dépenses ciblées sont liées à du mobilier urbain.

Unanimité

### 13. Point supplémentaire : Etat d'assiette des coupes de l'exercice 2025

Monsieur le Maire présente les propositions de l'Office National des Forêts de coupes pour l'exercice 2025. Il y a des coupes d'amélioration de bois d'industrie (parcelles 18, 19, 20), une coupe sanitaire (parcelle 29) et une coupe secondaire (parcelle 30).

Unanimité

#### **Informations diverses :**

- Projet de réouverture de la ligne ferroviaire 14 « Nancy – Vittel – Contrexéville » :  
23 octobre 2024 : réunion technique de présentation des aménagements concernant Mattaincourt : passage à niveau route de Ravenel/rue du Sorbier (équipé de quatre demi-barrières (SAL 4)) et ouvrage d'art rue Robert Stivert.  
COREST 12 novembre 2024 à 18h30 à Contrexéville.
- Budget participatif 2025 : proposition de reconduire le dispositif pour une enveloppe de projets citoyens de 5 000 €.
- Lauriers des collectivités locales 2024 : commune nominée pour le projet de rénovation énergétique et durable du bâtiment regroupant la Mairie et l'école primaire avec création d'une chaufferie bois centralisée pour divers bâtiments publics.
- « Au cœur du village » - Programme de Vosges Télévision : reportage sur Mattaincourt.
- Association de « cornhole » : arrivée prochaine de l'association à la halle Parpignan. Le cornhole est un jeu dans lequel les joueurs lancent tour à tour des sacs remplis de grains de maïs ou de granulés plastiques sur la plateforme inclinée opposée percée d'un trou.
- Lieu de vie et d'accueil : ouverture récente d'une structure, à taille humaine, à Mattaincourt assurant un accueil et un accompagnement personnalisé d'enfants en situation familiale, sociale ou psychologique difficile.